FICHE D'INSCRIPTION
COURS DE DANSE COUNTRY ET LINE DANCE
ANNEE 2026 / 2027

Reprise des cours le Mardi 08 septembre 2026

Pour les nouveaux adhérents : 2 cours d'essai gratuits

Nom :	Date de naissance :
Prénom :	Téléphone fixe :
Adresse :	Portable :
CP Ville :	mail :
Certificat Médical : "Apte à la danse country" ☐	FaceBook :

Personne à prévenir en cas d'accident : **Téléphone** :

Niveau de danse : ☐ Débutant ☐ Novice (amélioration) ☐ Intermédiaire

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE : J'autorise l'association Country Story Tour à utiliser mon image (films et photographies) pour la promotion et la communication de l'association sur tous les supports publicitaires (affiches, flyers, sites internet, réseaux sociaux tels que FaceBook, Google +, Youtube, Dailymotion, ...).
REGLEMENT INTERIEUR : Je m'engage à **respecter** le Règlement Intérieur qui m'a été remis lors de mon inscription.
Fait à Marseille, le : _____

Signature avec la mention « Lu et approuvé » :

Cotisation Annuelle : 130 € (Montant forfaitaire annuel de septembre à juin, aucun fractionnement en cas d'inscription tardive, aucun remboursement en cas d'abandon des cours pour quelques raisons que ce soit ou en cas de renvoi pour comportement non conforme à l'esprit du club). (Assurance responsabilité civile comprise). **Paiement de la cotisation au plus tard au 3ème cours.**
Chèque à l'ordre de : Association Country Story Tour

☐ Payé par chèque n° tiré sur la banque : le :

☐ Payé en espèces le :

☐ Nouvel adhérent ☐ Renouvellement

Lieu des cours : Centre Font Obscur - 50, Avenue Prosper Mérimée - 13014 Marseille
(en face de l'entrée de Carrefour Le Merlan)
Jours et Horaires des cours (sauf vacances scolaires) :
Tous les Mardis : Cours Débutants de 18h à 19h15 et Cours Novices/Intermédiaires de 19h30 à 20h45
Tous les Jeudis : Cours Novices/Intermédiaires de 18h à 19h15

A noter : L'adhésion vous donne accès à tous les niveaux des cours des **Mardis** de 18h à 20h45 et des **Jeudis** de 18h à 19h15. NB : Les Novices/Inter qui veulent accéder au cours debutants doivent le suivre impérativement.

Siège social : Association COUNTRY STORY TOUR - Résidence Les Prairies Bat. D25
153 chemin de Château Gombert - 13013 Marseille
Association Loi 1901 n° W133019751 - Code APE : 9329Z - N° SIRET : 79296202900015
Tél : 06 44 23 70 02 - mail : countrystorytour@gmail.com
Site Internet : **countrystorytour.jimdofree.com** - Youtube : countrystorytour - FaceBook : Country Story Tour

Signer au Dos le règlement intérieur et en garder une copie ⟶

Règlement intérieur COUNTRY STORY TOUR 2026/2027
(à signer au bas de la page et remettre un exemplaire à l'animatrice et garder un exemplaire pour vous)

I - Respect de l'enseignant

Pour le bon déroulement des cours et afin d'éviter toute confusion, seule l'animatrice est habilitée à expliquer et à montrer les pas et les chorégraphies.
Les participants sont invités à ne pas intervenir auprès des autres danseurs afin de préserver la clarté des consignes et le bon déroulement des séances.

II - Code de bonne conduite dans un cours de danse

Certaines règles de savoir-vivre et de politesse sont à rappeler pour permettre d'apprendre et de danser en bonne entente avec les autres danseurs.

Règle n° 1 :



Que vous dansiez ou pas, **évitez les conversations** en bord de piste ou sur la piste de danse pour ne pas gêner le cours de danse et ceux qui sont attentifs pour apprendre une danse.
Si vous souhaitez avoir une conversation entre vous, il vaut mieux sortir du lieu de danse.

Règle n° 2 :



Éteignez ou mettez en sourdine **vos téléphones portables** pendant le cours de danse par respect pour l'enseignant et les autres danseurs.

Règle n° 3 : Toutes les danses ont un intérêt. Si une danse ne vous plait pas, rappelez-vous qu'elle plait à d'autres danseurs. Si vous n'appréciez pas une danse, ne la ridiculisez pas pour autant.

Règle n° 4 : Pour les débutants, évitez de vous mettre dans un niveau supérieur (sauf si vous vous en sentez capable et avec l'approbation de l'animatrice de danse) car il est important d'apprendre les pas de base.

Règle n° 5 : Il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle de danse.

III - Tenue pour pratiquer la danse country pendant les cours

1. Avoir des chaussures fermées qui tiennent bien aux pieds
2. Se vêtir d'un pantalon de toile ou d'un Jean et d'un Teeshirt à manches courtes
3. Avoir une serviette pour s'essuyer et une bouteille d'eau

IV - Note aux adhérents

Pour vous tenir au courant des danses que nous apprenons au fur et à mesure à compter du 08 septembre 2026, merci d'aller sur notre site : **countrystorytour.jimdofree.com** et de consulter la page : Les danses apprises tous niveaux Saison 2026/2027.
Ceci vous permettra d'avoir la chorégraphie (la fiche des pas), la vidéo et la musique de chaque danse.

Date Nom et Prénom Signature (avec la mention "Lu et approuvé")